

Mon livret d'accueil créateur



Compta.in.Touch
L'expertise comptable sur-mesure

BIENVENUE CHEZ COMPTA IN TOUCH

Ce livret d'accueil est votre support pour suivre toutes les étapes de votre création d'entreprise :

01 Rendez-vous téléphonique avec notre juriste

02 Rédaction du projet de statuts

03 Statuts définitifs et immatriculation

04 Dépôt en ligne du dossier de création

05 Suivi de votre dossier

06 Prise en charge de votre dossier

Partenaire de votre réussite, Compta In Touch vous accompagne dans la création de votre entreprise et dans vos obligations comptables, fiscales et légales.

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, et le samedi matin sur rendez-vous.

Retrouvez toutes nos actualités et fiches conseils sur :

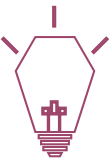


LA CRÉATION D'ENTREPRISE AVEC MATTIAS, VOTRE JURISTE DÉDIÉ

Mattias, le juriste de Compta In Touch, vous accompagne dans votre parcours de créateur et dans les démarches administratives.

Vous venez de signer chez Compta In Touch et vous avez renseigné votre questionnaire préparatoire en ligne: dans les 48 heures, échangez par téléphone avec notre juriste spécialisé dans la création d'entreprise.

Grâce à cette prestation digitalisée, vous obtenez en toute simplicité vos statuts juridiques et votre entreprise peut être immatriculée rapidement. Chez Compta In Touch, nous accordons une attention particulière aux créateurs d'entreprise : nous adaptons nos conseils et abordons avec vous tous les aspects juridiques, fiscaux et sociaux.



ASTUCE

Anticipez vos démarches pour ne pas perdre de temps ! Prenez rendez-vous dès maintenant avec votre banquier pour déposer le capital. Il vous faudra lui remettre le projet de statuts rédigé par notre juriste.

COMMENÇONS DÈS MAINTENANT LA CRÉATION DE VOTRE FUTURE ENTREPRISE :

1

RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE AVEC NOTRE JURISTE

Ce rendez-vous téléphonique dure environ 45 minutes. C'est le temps nécessaire pour évoquer votre projet d'activité et vos problématiques avec Mattias, notre juriste. Il vous conseille sur la création de votre entreprise.

Vous vous demandez quelle forme juridique est la plus adaptée à vos attentes ? Quels statuts choisir ? Pourquoi telle forme de société plutôt qu'une autre ? Quelles particularités devront être abordées au sein des statuts de votre future société ? Les aspects juridiques, fiscaux et sociaux seront abordés de manière précise et exhaustive.

À l'issue de votre entretien, une fois votre paiement effectué, le juriste se met en action !

2

RÉDACTION DE VOTRE PROJET DE STATUTS

Le statut juridique d'une entreprise définit son fonctionnement : ça ne s'improvise pas ! Nous rédigeons votre projet de statuts et nous vous l'envoyons pour relecture.

La prestation 100 % en ligne vous permet de bénéficier d'une prestation de qualité à un prix raisonnable. Le tarif est trois à quatre fois moins cher qu'une constitution réalisée par un cabinet classique ou par un avocat.



ASTUCE

Savez-vous combien coûte une création classique ? S'il n'y a qu'un associé, comptez 1000 €, et entre 1000 € et 1500 € pour plusieurs associés. Avec Compta In Touch, bénéficiez de la même qualité de service mais avec une meilleure réactivité.

Maintenant c'est à vous de jouer ! Relisez le projet de statuts transmis par Mattias.

Le projet de statuts est conforme à vos attentes ?

Transmettez-le à votre banque. Elle vous remettra l'attestation de dépôt des fonds, c'est à dire le capital de votre société. Ce document est à faire suivre à Mattias, notre juriste, pour la rédaction définitive des statuts.

Vous souhaitez apporter des modifications à votre projet de statuts ?

Contactez Mattias. Il reprendra avec vous le projet de statuts et vous conseillera sur vos demandes de modifications. Un nouveau projet vous sera remis, une fois les changements intégrés

3

STATUTS DÉFINITIFS ET IMMATRICULATION

Une fois l'attestation de dépôt des fonds reçue par Mattias, il commence la rédaction des statuts définitifs de votre société et des actes complémentaires : nomination du ou des dirigeants, déclaration(s) de non-condamnation et de filiation, attestation de mise à disposition du siège social, annonce légale, divers imprimés (M0, TNS, etc.), procuration.

Gain de temps et d'énergie considérable, vous signez électroniquement ces documents. Si vous êtes plusieurs associés, chacun doit signer.

4

DÉPÔT EN LIGNE DU DOSSIER DE CRÉATION

Mattias transmet votre dossier au greffe du tribunal de commerce.



ZOOM

Aides au démarrage : nous vous assistons et vous conseillons sur les aides dont vous pouvez bénéficier lors de la création de votre entreprise : allègement des cotisations sociales (ACCRES, ARCE), allègements fiscaux divers, dépendant de votre situation personnelle (demandeurs d'emploi) ou de la situation géographique de votre entreprise.

Formalités d'immatriculation

Vous payez en ligne la formalité d'immatriculation sur le site d'Infogreffe. Sous 48 heures, vous pouvez recevoir l'extrait Kbis, par courrier électronique.



ZOOM

Sur le Kbis : le Kbis constitue l'unique document attestant légalement et officiellement de l'existence de votre entreprise. Il peut vous être demandé pour différentes raisons : ouvrir un compte bancaire professionnel, participer à un appel d'offres public, justifier de l'existence de votre société auprès d'un partenaire...

5

UN SUIVI DE VOTRE DOSSIER

Votre société est enfin créée et immatriculée !

L'accompagnement personnalisé par Mattias, notre juriste, ne s'arrête pas là. Il continue à suivre votre dossier, notamment si vous avez fait une demande d'ACCRES.

Il s'assure que le dossier soit complet et que les démarches soient faites dans les délais réglementaires.

Afin que vos questions ne restent pas sans réponse, Mattias se tient à votre disposition pour tout ce qui concerne le conseil juridique.

6

PRISE EN CHARGE DE VOTRE DOSSIER PAR LE COORDINATEUR COMPTABLE

Votre activité est lancée et sur la voie de la réussite !

Il est temps d'échanger avec Samir, le coordinateur comptable qui vous contacte dans les 48 h.



ASTUCE

Pensez à lister vos questions pour bien préparer votre rendez-vous avec votre coordinateur comptable, Samir.



“ **Votre entreprise a été créée avec succès** ”

Posez-moi toutes vos questions par mail :



mattias.goasdoue@compta-intouch.com